

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2022

Convocation adressée aux
délégués le :

13 Octobre 2022

Délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 33
- Votants : 42

Délibération affichée le :

24 octobre 2022

Délibération certifiée

exécutoire le :

24 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf Octobre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le treize octobre, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, M. Sébastien DECARPENTRY, Mme Véronique DERANSY, Mme Anne-Sophie DUBOIS, M. Jean-Michel DUPONT, M. Yves DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, Mme Joëlle FONTAINE, M. André GUILLOU, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, Mme Pascale JOURDAIN, M. Stéphane POULET, Mme Ewa VIVIER, M. Frédéric WALLET, M. Jean-François ANTONINI, M. Philippe DALLE, M. Paul DRON, M. Christophe DRUELLES, M. Nicolas FRANCKE, M. Ludovic GAMBIEZ, M. Nicolas GODART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien MESSENT, M. Sébastien OGEZ, M. Marcel PART, M. Patrick PIQUET BACQUET, Mme Christine STIEVENARD, Mme Monique ZABARSKI.

Etaient excusés : M. Sylvain COCQ, M. Kévin DEGREAUX, M. Dominique DELECOURT, M. Jean-Marie DOUVRY, Mme Nathalie LIMEUX, M. Manuel LENGAIGNE, M. Sylvain ROBERT.

Ont donné procuration : Monsieur Alain QUEVA à Monsieur Jean-Luc BOULET, Monsieur Patrice FRERE à Monsieur Alain DE CARRION, Monsieur Jérôme DEMULIER à Madame Pascale JOURDAIN, Monsieur Philippe DRUMEZ à Monsieur Stéphane POULET, Monsieur Steve BOSSART à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Bernard JASPART à Monsieur Jean-Louis LEFEBVRE, Madame Carine BANAS à Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Olivier GACQUERRE à Monsieur Jean-Michel DUPONT.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick PIQUET BACQUET

0 -APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 29 JUIN 2022

Le comité syndical, après en délibéré et à l'unanimité, **approuve** le compte-rendu du Comité Syndical du 29 juin 2022.

1 - PROLOGIS PARK : PROLONGATION DU PROTOCOLE D'ACCORD : AVENANT N°3

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer l'avenant n°3 prolongeant le protocole d'accord avec Prologis jusqu'au 8 août 2023, date de fin de validité du permis de construire en cours de validité.

**LISTE DES
DELIBERATIONS**

2 - SOCIETE ACC : ECHANGE DE TERRAINS DE 8 000 M²

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, :

- **Autorise** un acte de cession et d'acquisition des parcelles sans soulte en précisant que les frais des actes seront partagés entre les deux parties,
- **Autorise** le Président à signer les actes de vente et d'achat permettant l'échange de terrains, soit la vente de la parcelle de 8 329 m², cadastrée AH 362 et AD 691 sur la commune de Douvrin au prix de 57 358 € H.T. à la société ACC et l'acquisition auprès de la société ACC de la parcelle 8 194 m², cadastrée AS417 sur la commune de Billy-Berclau au prix de 57 358 € H.T.
- **Précise** que la rédaction de l'acte sera confiée à l'étude Confluence, notaire à Haisnes lez la Bassée.

3 - BARJANE : AVENANT AU PROTOCOLE D'ACCORD POUR ETENDRE LA PARCELLE

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer l'avenant n°1 au protocole d'accord et de partenariat entre le SIZIAF et Barjane

4 - MAZUREAU : PROROGATION DE LA PROMESSE DE VENTE POUR SIGNATURE DE LA VENTE EN 2022

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Entérine toutes les conditions** de la promesse de vente signée le 17 juillet 2020 et de proroger ses effets jusqu'au 31 décembre 2022,
- **Constate la substitution**, prévue dans la promesse, de façon à ce que la vente desdites parcelles visées dans les deux délibérations ci-dessus, soit consentie à la SARL LES FLAMBOYANTS, ou tout autre société du Groupe MAZUREAU, ou toute société de Crédit-bail Immobilier, portant le projet et notamment aux sociétés BPI France et BATIROC BRETAGNE – PAYS DE LOIRE.
- **Autorise** le Président à signer l'ensemble des actes relatifs à cette décision, et notamment l'acte de vente à recevoir par Maître Elodie GRAUWIN-DESEINE, notaire à HAINES, au profit des sociétés sus visées

5 - PRYSMIAN : DEMANDE DE SUBVENTION POUR INVESTISSEMENTS DE 10 MILLIONS

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accorde une aide de 200 000 € à la société Prysmian pour le programme,
- Autorise le Président à signer une convention avec la société Prysmian afin de définir les modalités de versement de cette aide.

6 - VENTE DU BATIMENT AQUARESE AU GROUPE BEAUCOURT

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** la vente du bâtiment d'activités, cadastré AO295, situé 1B rue du Général de Gaulle à Billy-Berclau au groupe Beaucourt ou à tout crédit-bailleur ou toute société représentant le groupe Beaucourt,
- **Fixe** le prix de vente du bâtiment à 1 298 000 €.
- **Autorise** le Président à signer les actes de vente correspondants,
- **Précise** que la rédaction de l'acte sera confiée à l'étude Confluence, notaire à Haisnes lez la Bassée.

7 - ACCUEIL D'UNE STATION HYDROGENE MULTI-ENERGIES : VENTE D'UNE PARCELLE DE 6 000 M² A LA SOCIETE DISTRY

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** la vente de ladite emprise foncière d'une surface arpentée totale d'environ 6000 m² correspondant aux parcelles cadastrées AD 676 partie et AD 590 partie situées sur le territoire de la commune de Douvrin à la société DISTRYS ou à toute autre société représentant la société DISTRYS pour cette acquisition au prix de 25 € H.T. /m²,
- **Autorise** le Président à signer l'ensemble des actes de vente et, si besoin, les avant-contrats de vente,
- **Précise** que la rédaction de l'acte sera confiée à l'étude Confluence, notaire à Haisnes lez la Bassée.
- **Précise** que les éléments actés dans cette présente délibération sont valables jusqu'au 31 mars 2023.

8 - ETUDE QUAI FLUVIAL : BILAN DE L'ETUDE D'OPPORTUNITE ET LANCEMENT D'UN A.M.I.

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la création d'un quai sur le Parc des industries.

9 - CONVENTION DE SERVITUDE RTE SUITE A LA MODIFICATION DE LA LIGNE H.T. POUR ACC

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer les conventions de servitudes,
- **Autorise** le Président à signer les mandats permettant à l'étude de Maître LECHAUX de signer en son nom tout acte authentique constitutif des servitudes de passage liées aux conventions.

10 - CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS AVENUE DE PARIS

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer les conventions de servitudes jointes en annexe,

11 - EXTENSION DE RESEAU ET RENFORCEMENT DU POSTE SOURCE PAR ENEDIS

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer le devis DA22/010287 pour un montant de 919 602.22€ H.T., soit 1 103 522.66€ TTC,
- **Autorise** le Président à signer la convention « ZAC 010287 » avec ENEDIS.

12 - TERRAIN NORD : CONVENTION AVEC L'EPF POUR UN PARTENARIAT SUR LES TERRAINS NORD

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Sollicite** l'Etablissement Public Foncier Haut-de-France pour qu'il assure l'acquisition, le portage foncier et la démolition des biens concernés par l'opération selon les modalités définies dans la convention opérationnelle notamment quant aux termes de la rétrocession des biens au SIZIAF ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention opérationnelle adhoc jointe en annexe ainsi que les avenants qui pourraient y être rattachés.

13 - BANDE OUEST : APPROBATION DES PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES URBAINE ET PAYSAGERES

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** le cahier de prescription architecturales, Urbaines et Paysagères joint en annexe,
- **Précise** que ce document sera annexé au Cahier des charges de cession de terrains pour les lots 1 à 7 de la bande Ouest étant précisé que les lots 8 et 9 font partie du pôle de vie et seront traités différemment.

14 - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Refuse** la signature de la convention avec les Voies Navigables de France telle qu'elle a été présentée ci-jointe et demande à revoir les modalités de la convention pour prévoir une nouvelle délibération au prochain comité syndical.

15 - INDEMNITES AGRICOLES : ANNULATION DES INDEMNITES POUR L'ANNEE CULTURALE 2020-2021

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Annule** les indemnités pour l'année culturale 2020-2021 auprès des 6 agriculteurs concernés compte du montant des dégrèvements reçus par les services fiscaux.

16 - ADHESION A LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE AUPRES DU CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Décide** de mettre en œuvre la Médiation Préalable Obligatoire selon les modalités susmentionnées ;
- **Autorise** Monsieur le Président(e) à signer la convention d'adhésion au service de MPO proposé par le Centre de Gestion du Pas-de-Calais et tous les actes relatifs à sa mise en œuvre.

17 - DECISIONS MODIFICATIVES N°1 : AVANCE REMBOURSABLE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE TERRAINS

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Décide** d'effectuer les opérations budgétaires suivantes :

Budget Principal – Décision modificative n°1

Budget annexe Assainissement – Décision modificative n°1

Budget annexe Terrains – Décision modificative n°1

POINTS DIVERS

Information sur les décisions du Président :

- 2022-04 - Contrat de maintenance et d'inspection concernant les équipements de chauffage, ventilation et eau chaude sanitaire

- 2022-05 - CSPS extension rue de Prague
- 2022-06 - Renouvellement de la certification ISO 14001
- 2022-07 – Signature de bail précaire Artelec
- 2022-08 – Marché de Mission d'AMO pour la vidéoprotection
- 2022-09 – Marché de Mission d'AMO pour le Pôle de Vie